



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2024

DELIBERATION

N° 103/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Acquisition d'un local
commercial situé
21 bis rue Pasteur

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Paul REY

Rapporteur : Renaud LEFEBVRE

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Renaud LEFEBVRE, Conseiller Municipal.**

Monsieur le Maire explique que la Commune souhaite faire l'acquisition d'un local commercial cadastré section E n° 172, situé 21 bis rue Pasteur, d'une superficie de 32 m², et appartenant aux héritiers de Monsieur Robert GABORIT.

Le montant de cette acquisition est de 32 000 € HT et HC.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

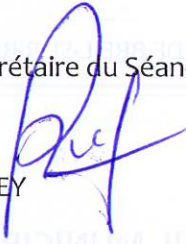
APPROUVE l'acquisition par la Commune d'un local commercial situé 21 bis rue Pasteur.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'acquisition.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

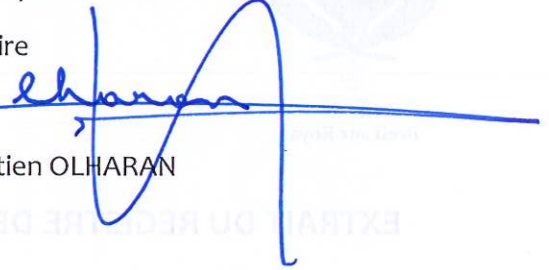
Paul REY



Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN

